

-----  
COMMUNE D'ATTERT



A Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal d'ATTERT.  
Conformément aux articles L2223-2 et L2223-3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu en la Maison communale, salle des réunions du Conseil communal, Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT, **le 25 septembre 2020 à 19 heures.**

**ORDRE DU JOUR**

**SEANCE PUBLIQUE**

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Taux des centimes additionnels au Précompte Immobilier pour l'exercice 2020.
3. Taxe additionnelle à l'Impôt des Personnes Physiques pour l'exercice 2020.
4. Approbation du budget de diverses Fabriques d'Eglise – Exercice 2021.
5. Collecte sélective des papiers et cartons en « porte-à-porte » - Renouvellement du contrat de collecte pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2024.
6. Vente d'une partie d'un terrain communal sis à Grendel – Approbation du projet d'acte.
7. Révision des conditions de location des territoires de chasse de Thiaumont et de la Hart et des Sylvestres.
8. Adoption Programme de Coordination Locale de l'Enfance.
9. Informations relatives à l'accueil extrascolaire (plan d'action et rapport d'activités annuels ATL).

Pour le Collège communal,

Par ordonnance :

Le Directeur général,

Ch. VANDENDRIESSCHE

Le Bourgmestre,

J. ARENS

